NOVEMBRE 2026

info GPNO



LA PRÉVOYANCE



Cette prévoyance est composée :

- d'un socle de garantie commun à tous les assurés, lequel prévoit de compléter les revenus en cas d'arrêt de travail et de verser un capital en cas de décès,
- **d'une option à choisir parmi les quatre proposées**, en fonction de sa situation personnelle et de ses desiderata.

La campagne de modification des choix d'options de la prévoyance obligatoire se déroulera du **13 novembre au 11 décembre 2026.**

Les 4 options à votre disposition :

Option A	Meilleure couverture longue maladie et couverture partielle des 3 jours de franchise.
Option B	Meilleure couverture décès-PTIA et couverture partielle des 3 jours de franchise.
Option C	Meilleure couverture longue maladie et capital décès-PTIA majoré.
Option D	Meilleure couverture décès-PTIA.

PTIA : Perte Totale et Irréversible de l'Autonomie.

Bon à savoir : votre option peut être modifiée en fonction de votre situation personnelle (famille, projet...). Pensez à la vérifier sur **MySelfRH**, rubrique « Complémentaire santé et Prévoyance ».

LE CET VERS LE PER COL



La 2ème campagne de transfert des droits CET vers le PER COL est ouverte **et se terminera le 30 novembre.**

Vous pouvez transférer **jusqu'à 10 jours** par an de votre CET vers votre PER COL (à l'exception de la 5ème semaine de congés payés).
Les jours transférés sont convertis en épargne retraite sur votre PER COL.
Cette opération est soumise à **certaines conditions** (solde de CET, jours déjà transférés, etc.).
Rendez-vous dans **MySelfRH**, rubrique transfert de jours sur le PER COL.

À retenir : vérifiez votre solde CET et les modalités de transfert sur **MySelfRH** avant de faire votre choix.

CHÈQUES-VACANCES



Vous pouvez effectuer d'ores et déjà votre demande de **chèques-vacances** et ce **jusqu'au 12 décembre 2026 inclus.**

Pour en bénéficier, vous devez :

- être salarié LCL depuis au moins 9 mois,
- justifier d'un revenu fiscal de référence 2025 inférieur à 24 000 € sur votre avis d'imposition 2026.

* *Ce plafond est majoré de 5 600 € par demi-part fiscale supplémentaire.*

Rendez-vous dans **MySelfRH**, rubrique **Chèques-vacances.**

Vos démarches :

- Complétez votre demande en ligne.
- Suivez les étapes indiquées jusqu'à la validation.

BANQUE ET ASSURANCE

NAO 2027

LCL DOIT PASSER AUX ACTES !

Ailleurs, les augmentations générales sont déjà annoncées.
Chez LCL, les négociations n'ont même pas commencé !

Alors que BNP Paribas et le Crédit Agricole ont déjà annoncé des mesures salariales collectives, LCL attend le **26 novembre 2026** pour ouvrir ses négociations annuelles, avec **trois réunions** programmées les 26 novembre, 8 et 18 décembre.

> *Un calendrier bien tardif pour des salariés dont le pouvoir d'achat ne peut plus attendre !*

DES AVANCÉES CONCRÈTES DANS LES AUTRES BANQUES

BNP PARIBAS

Une augmentation générale pour environ **93 %** des salariés, de **1 500 €** bruts annuels pour les rémunérations jusqu'à 50 000 € et de **1 000 €** pour celles comprises entre 50 001 € et 100 000 €.

CRÉDIT AGRICOLE
(Caisses régionales)

+ 2,2 %,
du salaire de base
Plancher : **900 €** bruts/an
+ 1,5 % de la masse salariale pour les MSI

FO LCL REVENDIQUE :

UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE SIGNIFICATIVE POUR TOUS !

Les résultats de LCL permettent de financer cette augmentation par une enveloppe dédiée, **sans réduire celle des mesures salariales individuelles (MSI).** Ces deux dispositifs doivent se compléter, et non se financer l'un au détriment de l'autre.

> *LCL doit maintenant prendre des engagements concrets pour l'ensemble de ses salariés.*

LES EFFORTS DE TOUS DOIVENT ÊTRE RECONNUS, NOTRE POUVOIR D'ACHAT DOIT ÊTRE RENFORCÉ !

Vos représentants FO GPNO

- Stéphane LEMOINE 06.86.99.45.79
- Isabelle MOREAU 06.12.23.97.47
- Laurent GANIOLE 06.20.12.23.14
- Karine KOZLOFF 06.73.15.08.97
- Gérard REGNIER 06.25.62.02.20
- Philippe PETIAUX 06.51.00.31.34
- Philippe BRULÉ 06.22.57.24.12
- Émilie CIARLETTA 06.34.77.76.78
- Pascale AUBERT 06.34.77.76.78

FO GPNO
29 rue Drouot
75019 PARIS

twitter.com/FOLCL
FO LCL
folcl.insta
FO LCL

Site fo-lcl.fr